

Ouverture

Myriam Revault d'Allonnes

DANS **LE TÉLÉMAQUE 2009/1 n° 35**, PAGES 7 À 8
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE CAEN**

ISSN 1263-588X

ISBN 9782841333370

DOI 10.3917/tele.035.0007

Date de mise en ligne : 01/02/2011

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-le-telemaque-2009-1-page-7?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses universitaires de Caen.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

OUVERTURE

Nous vivons aujourd'hui une crise de l'autorité dont l'ampleur nous paraît sans précédent car elle ne touche pas seulement la sphère politique mais aussi la famille, l'école et même le pouvoir judiciaire. Or, pour cerner la nature exacte de cette crise, il faut d'abord dissiper une confusion : l'autorité n'est pas le pouvoir. Elle n'est pas tout ce qui fait obéir les gens. Elle appelle la reconnaissance plus qu'elle ne requiert l'obéissance. Ceux qui, déplorant sa perte, nous exhortent purement et simplement à la « restaurer » feraient bien d'y réfléchir...

Une certaine conception de l'autorité a bel et bien été battue en brèche dès l'avènement de la modernité. Nous ne sommes plus aujourd'hui – et le phénomène n'est pas nouveau – dans la situation où l'autorité prenait appui plus largement sur l'autorité du passé en tant que tel. Nous ne pouvons ni continuer comme si de rien n'était ni revenir en arrière. La crise de l'autorité – rupture du « fil de la tradition » – est d'abord une crise de la temporalité. Cela apparaît on ne peut plus clairement dans la sphère éducative : là où l'autorité, directement étayée sur l'irréductible dissymétrie générationnelle, se donnait comme l'évidence d'un enracinement temporel. Car en matière d'éducation, il allait pratiquement de soi que les enfants, nouveaux venus dans un monde qui leur est étranger et qui leur préexiste, ne pouvaient y être introduits que par leurs prédécesseurs adultes (parents, éducateurs) et que ces derniers assumaient la double responsabilité du développement de l'enfant et de la continuité du monde. Or nous sommes aujourd'hui dans la situation où cette double exigence doit s'exercer dans un monde dont la consistance n'est plus structurée par l'autorité ni retenue par la tradition, un monde qui nous paraît souvent protéiforme.

Mais l'autorité ne tire-t-elle sa force que du passé de la tradition ? Si paradoxal que ce puisse paraître, la perte de l'autorité de la tradition relance la question de la transmission. Récusant l'autorité d'un passé tenu pour révolu, rompant avec l'argument d'autorité autant qu'avec le primat d'une transcendance de type théologico-politique, les Modernes ont dû se projeter en avant. Ils ont assuré leur existence et leur perpétuation en se donnant le garant d'un avenir à penser et à faire. Ils se sont donc autorisés de la transmission, c'est-à-dire de l'autorité du futur.

Or nous savons que la « crise de l'autorité » a pris aujourd'hui un caractère paroxystique en atteignant notamment des institutions comme la famille, l'école ou même la justice. Non seulement parce que le fil de la tradition a été rompu mais surtout parce que s'est effondrée l'autorité du futur. Car l'autorité ne s'épuise pas dans la continuité de la tradition et la crise de l'autorité ne procède pas seulement de son érosion ni même de l'arrachement à la précédence du passé. Elle se révèle aujourd'hui en pleine lumière dans l'écroulement de projets eux-mêmes liés au caractère déterminant de l'avenir. Ce qu'on a appelé à tort ou à raison « la fin des idéologies », l'épuisement des mythes révolutionnaires et des religions séculières : tout cela a contribué à radicaliser la crise en ébranlant profondément notre

rapport à la temporalité. Avec la disparition de l'horizon d'espérance séculière advient un temps sans promesses et l'autorité ne peut plus dès lors s'augmenter de cette postériorité ou de cette « avance » rétroactive qui orientait le cours de nos actions. C'est bien notre manière d'être au temps qui est profondément ébranlée, voire refigurée.

Si l'expérience contemporaine nous fait affronter cette double difficulté, nous ne sommes pas pour autant conduits à la réfléchir sur le mode de la déploration et de la perte. Tout le problème est de savoir comment l'autorité, dégagée des confusions qui en obscurcissent le sens et la portée, peut aujourd'hui s'augmenter de potentialités inachevées : à la fois d'un passé vivant, réserve de sens inépuisé et inépuisable, et du caractère imprévisible d'un avenir qui s'inaccomplit. Tel est le sens de la durée publique, de la durée vivante qui nous permet de lier l'autorité et l'initiative, l'évidence héritée et la nouveauté. Car, pour les générations nouvelles, le monde qui les accueille est toujours déjà hors de ses gonds ou sur le point d'en sortir. Commencer, c'est commencer de continuer. Mais continuer, c'est aussi continuer de commencer.

Myriam REVAULT d'ALLONNES¹

École Pratique des Hautes Études

1. M. Revault d'Allonnes, *Pouvoir des commencements. Essai sur l'Autorité*, Paris, Seuil, 2008.